

L'Echo des Relais

Edito

Dans ce numéro :

Edito	1
Dossier : Sécurité	2
Dossier : Motricité fine	4
La vie du RAM	6
A vos agendas	7
Planning	8

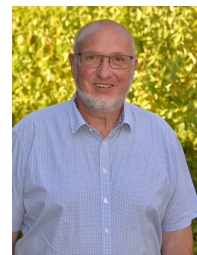


« Assistante Maternelle : Et pourquoi pas vous ? ». Cette accroche deviendra bientôt notre nouvelle devise. Notre territoire, comme le pays en général, souffre d'un manque cruel d'assistantes maternelles. La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, malgré le dynamisme de sa population active, n'échappe pas à ce constat : nous notons une centaine de professionnelles de moins en 4 ans. Départs à la retraite, poursuite vers d'autres horizons professionnels et... baisse conséquent de nouvelles agréées. Une « crise des vocations » sans précédent qui oblige parfois les parents à s'éloigner significativement de leur domicile pour faire garder leur enfant.

Dans les mois à venir, nos animatrices de RAM ne cesseront, à vos côtés, de promouvoir votre joli métier et de mettre en avant la qualité de l'accueil à domicile. Vos idées ou témoignages seront les bienvenus, il est évident que personne d'autre que vous ne parlera mieux de votre quotidien. N'hésitez pas à les partager.

Je vous laisse découvrir votre journal, qui comporte dans ce numéro les habituels « plannings des animations », signe fort d'optimisme pour les mois à venir ! Alors belle fin d'été mais aussi très belle rentrée à toutes !

M Bernard ESPUGNA – Vice-président petite enfance, enfance, jeunesse et affaires scolaires



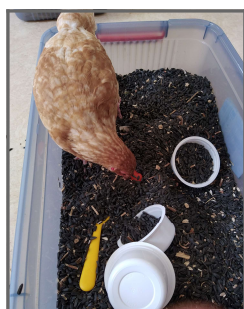
ZOOM SUR...

LE FORUM PETITE ENFANCE

C'est le samedi 20 novembre

Venez nous rejoindre !

Et voici le logo du Forum choisi par la majorité d'entre vous lors d'un vote.



SITE WEB

Rejoignez-nous sur le site des RAM : <https://www.ccterresduvaldeloire.fr/listes/petite-enfance/>

CONTACTS

Relais Assistantes Maternelles des Champs d'Eau Ré
 61 rue de la Planche 45130 Baccon
ram.champsdeure@ccterresduvaldeloire.fr
 06.82 92 95 91

Relais Assistantes Maternelles du Chant des Mauves
 29 place Roger Gauthier (La Nivelles) 45130 Meung-sur-Loire
ram.chantdesmauves@ccterresduvaldeloire.fr
 02.38.44.36.44 / 06.43.30.32.27

DOSSIER : SÉCURITÉ

L'assistant maternel a une obligation de résultat en matière de sécurité. Le référentiel de l'agrément des assistants maternels à l'usage des services de protection maternelle et infantile indique :

« Le lieu d'accueil ainsi que son environnement et son accessibilité doivent présenter des caractéristiques permettant, (...) de garantir la santé, la sécurité et l'épanouissement des jeunes enfants accueillis en tenant compte de leur nombre et de leur âge. » En cas d'accident, sa seule responsabilité, y compris pénale, peut donc être engagée.

Le département du Loiret a édité un livret reprenant les consignes de sécurité pour les enfants accueillis. Rendez-vous sur le site internet de la CCTVL—onglet petite enfance pour le récupérer !



La principale recommandation étant bien sûr la surveillance des enfants accueillis sous la seule responsabilité de l'assistant maternel qui ne peut en aucun cas déléguer cet accueil.

DOSSIER : SÉCURITÉ, SUITE

Pour compléter ces informations sur la sécurité, nous ajoutons une fiche sur les bijoux. Un sujet que vous abordez souvent avec les familles lors de l'accueil.

2017 LES BIJOUX CHEZ LE JEUNE ENFANT

L'objet de petite taille est attrayant pour le jeune enfant, qui porte à sa bouche tout ce qui passe à sa portée. Il est également capable de détacher avec ses doigts ou ses dents de petites pièces ou de petits éléments.

La tranche d'âge la plus vulnérable concerne les moins de trois ans.

Les bijoux (chaînes, gourmettes, boucles d'oreilles...) ainsi que **les colliers d'ambre*** comportent de réels risques de **strangulation ou d'étouffement** après ingestion des éléments qui les constituent.

Chaque année, le SMUR recense plusieurs dizaines de décès de nourrissons par strangulation en France.

*Pour soulager les douleurs dues à la poussée des dents, les anneaux de dentition à mâcher sont à privilégier.

Pas de bijou, chouchou, barrette, cordelette de vêtements et attache tétine, durant le temps de sommeil.

La sécurité de l'enfant impose qu'il doit venir sans objet ou bijou susceptible d'être dangereux pour lui et les autres.



Loiret
votre Département

WWW.LOIRET.FR

DOSSIER : LA MOTRICITÉ FINE

Suite au dossier sur la motricité globale dans le précédent numéro, il est donc bon de faire un point sur le développement de la motricité fine.

Qu'est-ce que la motricité fine ?

La motricité c'est l'ensemble des fonctions qui permettent le contrôle de ses mouvements. La motricité fine concerne les mouvements précis qui sollicitent les petits muscles et notamment ceux de la main et des doigts. Saisir un objet, le lancer, porter un objet à sa bouche mais aussi découper ou dessiner font partie de ces mouvements fins. L'enfant apprend aussi à utiliser ses deux mains en même temps pour effectuer des tâches manuelles.



« Chacun son rythme ! »

Motricité fine : comment se développe-t-elle ?

Comme pour la motricité globale, l'âge d'acquisition des différentes étapes varie d'un enfant à l'autre. En revanche ce qui ne varie pas c'est l'ordre dans lequel elles se mettent en place.

En effet, l'acquisition d'un geste, quel qu'il soit, dépend de deux grands facteurs :

- L'équipement neurobiologique de l'enfant : maturation cérébrale et capacités perceptives et cognitives
- Son environnement et les stimulations qu'il reçoit.

Voici pourquoi il existe tant de différences entre deux enfants du même âge.

En revanche, l'évolution se fera toujours dans le même sens car elle obéit à une loi neurologique : la loi proximo-distale. En clair, cela signifie que l'évolution du tonus et donc **le contrôle du geste se fera toujours du centre du corps vers la périphérie**. Ainsi l'épaule sera contrôlée avant la main et la hanche avant le pied. Le petit enfant contrôlera en premier ses bras, puis ses mains, puis ses doigts.

A savoir : parmi les capacités perceptives nécessaires à l'acquisition d'un geste, l'une des plus essentielles dans le développement de la motricité fine, c'est la vision. C'est parce que l'enfant perçoit l'objet dans son champ de vision qu'il cherche à diriger son geste vers lui.

Les différentes étapes de la motricité fine

Avant de pouvoir saisir intentionnellement un objet, le nouveau-né est dans une motricité réflexe. Il n'a donc aucun contrôle sur celle-ci. Ainsi, un nourrisson qui vous agrippe le doigt ne signifie pas qu'il est heureux de vous avoir près de lui (même s'il l'est vraiment) c'est juste son réflexe de grasping qui s'exprime.

Après 3 mois environ, ce réflexe va disparaître au profit d'un réflexe de contact puis la préhension deviendra volontaire. Cette dernière prendra ensuite différentes formes avant d'arriver à la fameuse pince « pouce-index ».

- Au départ, le bébé n'utilise qu'une seule main. Il parviendra ensuite (vers 5 mois environ) à faire passer un objet d'une main à l'autre pour enfin parvenir à utiliser ses deux mains (à partir de 6 mois).
- De plus, cette préhension sera d'abord cubito-palmaire (on dit que l'enfant ratisse) puis digito-palmaire (les doigts se replient en crochet vers la paume) et enfin radio-digitale (avec le pouce qui se détache des autres doigts). **La pince « pouce index » terminera cette évolution aux environs de 9 mois.**
- Le lâcher, quant à lui, deviendra intentionnel une fois cette préhension installée.
- Viendra ensuite la latéralisation (entre 2 et 4 ans) c'est-à-dire l'utilisation préférentielle d'une main pour ses manipulations.

Motricité fine : la place du professionnel de la petite enfance dans son évolution

L'environnement est essentiel dans la mise en place de ces différentes étapes. Le rôle des pros est donc multiple.

- Mettre à disposition de l'enfant des **objets adaptés à ses capacités**. Inutile par exemple de proposer des « méga bloc » à un enfant qui ne maîtrise pas la coordination bi-manuelle. Mieux vaut lui proposer des cubes simples qui peuvent s'empiler à une main.

- **Proposer des situations nouvelles avec parcimonie**. L'enfant a besoin de répétition pour acquérir et s'approprier le geste. Lui présenter des situations nouvelles alors qu'il vient juste de maîtriser un geste ne fera que le confronter à l'échec. Plutôt proposer **un seul nouvel objet à la fois** au milieu de ceux qu'il maîtrise déjà afin de varier la stimulation en douceur.

- **Alterner les situations** qui stimulent la précision et celles qui musclent. Par exemple, manipuler un petit sac sensoriel ou malaxer la pâte à modeler permet de muscler les différents muscles de la main alors que transvaser de l'eau ou trier des bouchons stimulera une coordination précise.

- **L'encourager et le féliciter**. Prendre le temps de le regarder en action et de valoriser ses efforts et ses progrès. Plus l'enfant se sent apprécié et valorisé, plus il a envie d'avancer et de persévérer. Ces encouragements doivent bien entendu être réguliers.

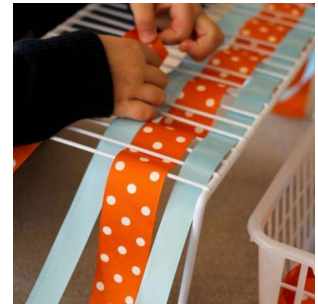
- **Assurer sa sécurité**. Il est évident que l'on ne proposera pas d'objet pouvant être ingéré à un enfant qui met encore les jouets à la bouche.



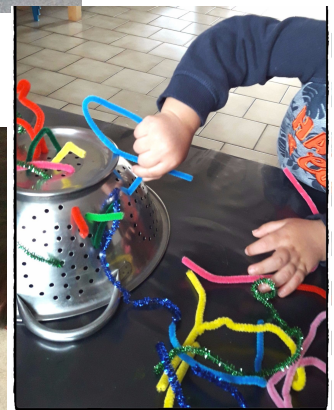
Et aussi quelques vidéos :

<https://www.youtube.com/watch?v=MCN3R5VLhnY>

<https://www.youtube.com/watch?v=3586XPI9T5c>



Quelques idées de manipulations :





Chèvrerie,
Lailly-en-Val
(22 juin 2021)



Matinée au square
Meung-sur-Loire
(24 juin 2021)



Ballade à l'étang,
Saint-Ay
(25 juin 2021)



Ferme Tromignons,
Meung-sur-Loire
(29 juin 2021)



Parc Floral,
Orléans
(2 juillet 2021)



Muséum de la Biodiversité et de l'Environnement,
Orléans
(6 juillet 2021)



Quelques idées de lectures



LA BD QUI VOUS FAIT
ENTRER DANS LA TÊTE
D'UN BEBE



A VOS AGENDAS !!!

SEPTEMBRE À
DECEMBRE 2021

Bibliothèque

Des séances de lecture sont proposées à : Le Bardon, Meung-sur-Loire et Saint-Ay.

Musique

Plusieurs séances sont prévues avec Céline.

Animation « Nature »

Une matinée sur le thème des « 5 sens », le mardi 28 septembre, le lieu est à définir.

Pommes

Jeudi 30 septembre, Verger des Biaunnais, Mareau-aux-Près

Spectacle

« Roule ma boule » est prévu le jeudi **14 octobre** à **Coulmiers**.

Matinées à thèmes

> Matin sensoriel « Pieds nus » à Chaingy, le mardi 21 septembre

> Matin « Orange » à Meung-sur-Loire le lundi 04 octobre

> Matin « Ça pique » à St Ay le jeudi 18 novembre

> Matin « Tout doux » au Bardon le lundi 06 décembre

Soirée AssMats

Nous nous retrouverons pour un moment de détente conviviale le vendredi **3 décembre**. Le thème et le lieu restent à définir.

Fête de fin d'année

Jeudi **16 décembre** au **Bardon**.

Forum Petite Enfance

Le Forum « Zoom sur la petite enfance : Ensemble ! » aura lieu le **samedi 20 novembre** de 9h à 12h à **Meung-sur-Loire**.

Venez rejoindre l'équipe d'animatrices et d'assistantes maternelles pour assurer l'organisation, l'accueil et l'animation des ateliers.

Journal du RAM

Prochaine **réunion** de préparation du **journal** : nous reviendrons vers vous pour préciser l'organisation.

Toutes les **animations** vont continuer à se dérouler **sur inscription** pour le moment et avec le respect des mesures sanitaires (masque, lavage de mains, gestes barrières).



La recette du Fondant choco-châtaignes



400 gr de confiture de châtaignes à la vanille, 150 gr de chocolat noir à pâtisser, 140 gr de beurre, 3 œufs, 90 gr de farine, 100 gr de sucre

Préchauffer le four à 200°C. En même temps, battre les œufs et le sucre, puis, ajouter la farine, et ensuite la confiture de châtaignes. Ajouter maintenant le mélange de chocolat et le beurre ramollis au bain marie.

Verser dans le moule, enfourner environ 20 min, le cœur doit être pris mais encore souple. Retourner pour démouler sur la grille. Laisser refroidir au moins 2h. On peut laisser reposer 12-24h, le gâteau devient plus moelleux. Pour les plus gourmands : le servir avec de la crème fouettée ou de la crème anglaise.

Merci à Valérie F (Chaingy) pour ce partage !

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB !

<https://www.ccterresduvaldeloire.fr/>

[listes/petite-enfance/](#)

PLANNING du RAM Chant des Mauves/Champs d'Eau Ré

Svetlana : lundi - mardi - jeudi		Cécile : jeudi - vendredi		🎵 musique
RAM fermé				📖 bibliothèque
Vacances scolaires : pas d'animations				🌟 matin à thème
sept-21	oct-21	nov-21	déc-21	
M 1	V 1	L 1	M 1	
J 2	S 2	M 2	J 2	Meung / Loire 📖
V 3	D 3	M 3	V 3	Huisseau / Mauves 🎵
S 4	L 4	J 4	S 4	
D 5	M 5	V 5	D 5	
L 6	M 6	S 6	L 6	Le Bardon 🌟
M 7	J 7	D 7	M 7	Meung / Loire
M 8	V 8	L 8	M 8	
J 9	S 9	M 9	J 9	Meung / Loire
V 10	D 10	M 10	V 10	Saint-Ay
S 11	L 11	J 11	S 11	
D 12	M 12	V 12	D 12	
L 13	M 13	S 13	L 13	Meung / Loire
M 14	J 14	D 14	M 14	Chaingy
M 15	V 15	L 15	M 15	
J 16	S 16	M 16	J 16	Fête de fin d'année 🎵
V 17	D 17	M 17	V 17	Huisseau / Mauves
S 18	L 18	J 18	S 18	
D 19	M 19	V 19	D 19	
L 20	M 20	S 20	L 20	
M 21	J 21	D 21	M 21	
M 22	V 22	L 22	M 22	
J 23	S 23	M 23	J 23	
V 24	D 24	M 24	V 24	
S 25	L 25	J 25	S 25	
D 26	M 26	V 26	D 26	
L 27	M 27	S 27	L 27	
M 28	J 28	D 28	M 28	
M 29	V 29	L 29	M 29	
J 30	S 30	M 30	J 30	
	D 31		V 31	